RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00772
Numéro SIREN : 499 932 358
Nom ou dénomination : ABL - AUTOS BIDASOA LANA

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 8127

SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	170 000		170 000	170 000
Autres immobilisations incorporelles	3 935	3 934		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 229	47 078	5 151	7 493
Autres immobilisations corporelles	155 061	121 473	33 588	49 573
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	690		690	690
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**381 929**	**172 485**	**209 444**	**227 771**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	5 671		5 671	2 869
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	152 602	6 500	146 102	187 382
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	30 199		30 199	22 622
Autres créances	21 385		21 385	41 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	752 171		752 171	751 564
Charges constatées d'avance (3)	3 106		3 106	2 905
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**965 133**	**6 500**	**958 633**	**1 008 850**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 347 062**	**178 985**	**1 168 077**	**1 236 621**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bon pour copie
certifiée conforme à l'original

SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 500	56 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 650	5 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	860 182	922 010
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**66 396**	**82 292**
Subventions d'investissement	2 225	2 925
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**990 954**	**1 069 377**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 000**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		22 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 061	72 945
Dettes fiscales et sociales	76 959	69 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 103	1 866
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**167 123**	**167 244**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 168 077**	**1 236 621**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	167 123	167 244
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 168 077 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 396 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 04 décembre 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	173 935			173 935
Immobilisations corporelles	203 752	3 801		207 290
Immobilisations financières	705			705
Total	**378 392**	**3 801**		**381 929**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 934			3 934
Immobilisations corporelles	146 687	21 864		168 551
Immobilisations financières				
Total	**150 621**	**21 864**		**172 485**
ACTIF NET				**209 444**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	170 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**170 000**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 379 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	690		690
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 199	30 199	
Autres	21 385	21 385	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 106	3 106	
Total	**55 379**	**54 689**	**690**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	12 551
Total	**12 551**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		10 000			10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		**10 000**			**10 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		10 000			

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 167 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 061	89 061		
Dettes fiscales et sociales	76 959	76 959		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 103	1 103		
Produits constatés d'avance				
Total	**167 123**	**167 123**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 758
Dettes provis. pr congés à payer	14 037
Primes a payer	13 091
Charges sociales s/congés à payer	5 457
Autres charges à payer	4 848
Etat taxes à payer	107
Etat charges fiscales à payer	1 528
Carte grise	925
Total	**42 751**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 106		
Total	**3 106**		

ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOUT 2023 PAR LE PRESIDENT

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, de la façon suivante :

- Dotation du poste « Autres réserves » à hauteur de Trente mille euros (30 000 €) ;
- Attribution d'un dividende prioritaire au porteur des actions de catégorie P d'un montant de 15 % du bénéfice net comptable, soit la somme de Neuf mille neuf cent cinquante-neuf euros quarante-cinq centimes (9 959,45 €) ;
- Distribution du solde, soit Vingt-six mille quatre cent trente-six euros quatre-vingt-douze euros (26 436,92 €), aux associés en proportion de leur participation au capital social.

Total égal au bénéfice : Soixante-six mille trois cent quatre-vingt-seize euros trente-sept centimes (66 396,37 €)

II. RÉSOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOUT 2023

Conforme à la proposition du Président.

FAIT A BIARRITZ
LE 30 AOUT 2023
LE PRESIDENT
Caroline LAMERAIN

